



Que risque ton pour avoir poussé un jeune de 17 ans

Par **Mimi34**, le **24/09/2013** à **13:19**

Bonjour, j'habite proche d'une boîte de nuit et le jeudi soir des jeunes sont venus boitent dans ma rue et en partant il on cassé mon rétroviseur et sont partis en courant. Mon conjoint est sorti et leur a couru après, il a réussi à en arrêter un il la pousser dans le fausse car il était 4. Et les 3 autres se sont sauvés. Le 4 eme est remonte du faussé mon conjoint à donc voulu le repousser dedans en attendant les gendarmes que j'avais appelé de suite, mais le jeune lui a fait une balayette et mon conjoint est tombe par terre ainsi il s'est enfuit. Mon conjoint est parti ensuite avec les gendarmes à la boîte de nuit ou il a reconnu les jeunes et les gendarmes les ont interpellé. Les jeunes avaient 17 ans mon conjoint 27 ans et ils portent plainte contre mon conjoint pour coups et blessures. Et ma plainte pour mon rétro ne menne à rien puisque il sont mineur et qu'ils nient les faits. J'ai aussi porte plainte du coup contre eux pr coups et blessures. Que risque mon conjoint?